

Allianz Transition Secteur Actions Europe - C - EUR

Actions

Allianz 
Global Investors
Morningstar Rating™¹

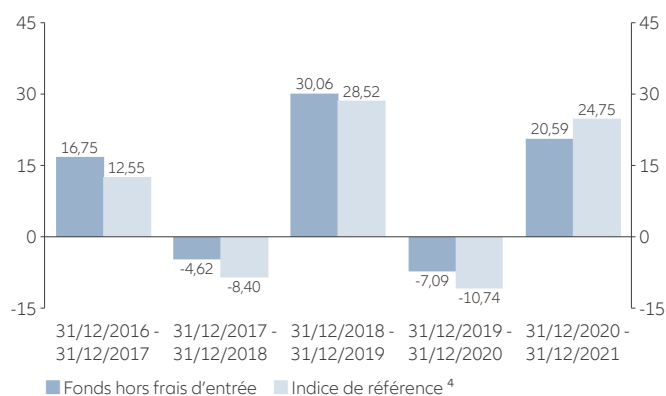
★★★★ Notation au 30/11/2021

Gérant²Christine Clet-Messadi
(depuis 1/7/2021)Catherine Garrigues
(depuis 9/4/2021)

Objectif d'investissement

Le FCP est un OPC nourricier de l'OPC maître ALLIANZ TRANSITION ACTIONS EUROPE. Rappel de l'objectif de gestion de l'OPC maître: La SICAV a pour objectif de gestion de permettre une dynamisation des investissements, effectués sur le marché des actions européennes et du Royaume-Uni, afin de rechercher une valorisation du capital à long terme. Les performances du nourricier seront inférieures à celles du Maître en raison de ses propres frais de fonctionnement et de gestion.

Performance

sur 5 ans³Performance annuelle (%)³Historique de performance (%)³

	YTD	1M	3M	6M	1A	3A	3A p.a.	5A	5A p.a.	D.l'orig.	D.l'orig. p.a.	2017	2018	2019	2020	2021
Fonds	20,59	4,59	6,01	8,99	20,59	45,72	13,37	62,28	10,17	472,61	8,03	16,75	-4,62	30,06	-7,09	20,59
Indice de réf. ⁴	24,75	5,52	7,68	13,79	24,75	43,11	12,69	47,55	8,09	-	-	12,55	-8,40	28,52	-10,74	24,75

Le fonds en bref

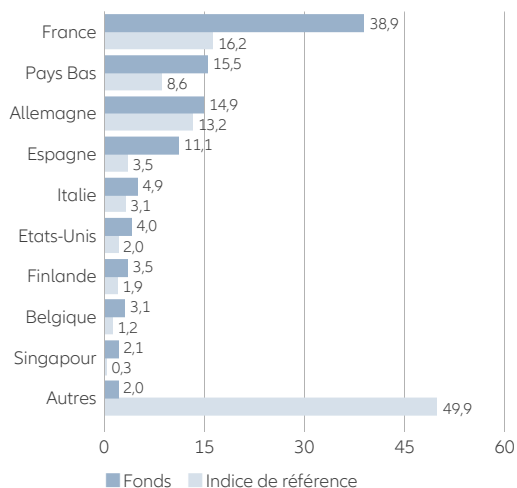
ISIN / N° d'identification du titre (Allemagne, WKN)	FR0007032537
Indice de référence ⁴	MSCI Europe Total Return Net (in EUR)
EU SFDR Category ⁵	Article 6
Société de gestion	Allianz Global Investors GmbH, succursale en France
Gestionnaire de fonds	Allianz Global Investors GmbH, succursale en France
Banque dépositaire	State Street Bank International GmbH - Paris branch
Date de lancement	25/5/1999
Actifs sous gestion	6,69 millions EUR
Clôture de l'exercice	31/12/
Autorisation de commercialisation	FR

Ratios risque / bénéfice

	3 ans	5 ans
Alpha (%)	0,68	2,08
Beta	0,81	0,83
Coefficient de corrélation	0,94	0,94
Ratio d'information	0,10	0,38
Ratio de Sharpe ⁶	0,85	0,76
Ratio de Treynor	17,12	12,78
Tracking error (%)	6,76	5,42
Volatilité (%) ⁷	16,26	13,94

Structure du fonds ⁸

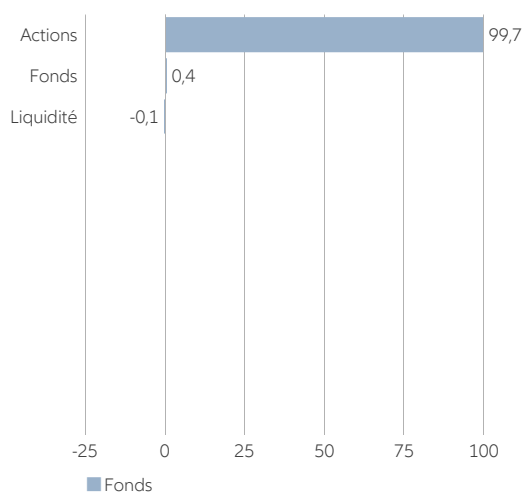
par pays/répartition géographique en %



10 principales lignes du fonds (%)

CELLNEX TELECOM SA	3,64
ASML HOLDING NV	3,35
ESSILORLUXOTTICA	3,11
IBERDROLA SA	2,96
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	2,92
ING GROEP NV	2,90
BNP PARIBAS	2,88
INTESA SANPAOLO	2,70
VEOLIA ENVIRONNEMENT	2,68
CAPGEMINI SE	2,56
Total	29,70

Répartition du portefeuille par type d'actifs en %



Structure des coûts

Frais d'entrée en % ⁹	3,00
Commission forfaitaire en % p.a. ⁹	1,61
TFE en % ¹⁰	1,58

Opportunités

- + Haut potentiel de rendement des actions à long terme
- + Investissements ciblés sur le marché d'actions européennes
- + Large diversification au travers de nombreux titres individuels
- + Possibilité de gains supplémentaires grâce à une analyse des titres individuels et à une gestion active

Risques

- Forte volatilité des actions, risque de pertes. La volatilité des parts du Fonds peut être fortement accrue.
- Possibilité de sous-performance du marché d'actions européennes
- Participation limitée au potentiel des titres individuels
- Absence de garantie de réussite en matière d'analyse des titres individuels et de gestion active

- 1) © 2007 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans le présent document : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu et sont protégées par les droits d'auteur (2) ne peuvent pas être reproduites ou diffusées à des tiers ; et (3) ne font l'objet d'aucune garantie quant à leur exactitude, exhaustivité ou actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne peuvent être tenus responsables d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation de ces informations. La performance passée ne saurait garantir la performance future. Une notation Morningstar est octroyée aux fonds disposant, au sein d'une même catégorie, d'au minimum trois années d'existence. Ces notations reposent sur la performance de long terme pondérée des risques nette des frais de gestion. Les notations Morningstar se présentent sous la forme d'étoiles qui sont octroyées mensuellement : Top 10% : 5 étoiles ; suivants 22,5% : 4 étoiles ; moyens 35% : 3 étoiles ; suivants 22,5% : 2 étoiles ; flop 10% : 1 étoile. Une notation, une note ou un prix n'est pas garanti dans le temps et ne préjuge pas de la performance future.
- 2) Gestionnaire du fonds maître
- 3) Les performances sont calculées sur la base de la valeur de l'actif net par action (à l'exclusion de toute commission, dividendes réinvestis). Le mode de calcul est conforme à la méthodologie recommandée par le Bundesverband Investment und Asset Management e.V. (BVI), à savoir l'association allemande de l'industrie de la gestion d'actifs et de patrimoine.
- 4) Historique de l'indice de référence jusqu'à 28/07/2021 FTSE EPRA Nareit Developed Europe Capped Total Return (in EUR), jusqu'à 31/07/2016 EPRA/NAREIT EUROPE RETURN NET IN EUR
- 5) SFDR: règlement de l'UE sur la divulgation des informations financières durables. Information exacte au moment de la publication.
- 6) Le ratio Sharpe est un indice de référence permettant de mesurer isolément la performance du fonds corrigé du risque. Dans le numérateur figure la différence entre le rendement mensuel moyen du fonds et un taux d'intérêt sans risque. Dans le dénominateur figure la déviation standard mensuelle de cette différence que l'on peut aussi appeler rendement excédentaire. Des valeurs négatives ne sont pas significatives.
- 7) La volatilité mesure la propension des actifs du fonds à varier significativement à la hausse ou à la baisse pendant un laps de temps déterminé.
- 8) Les présentes données sont fournies à titre informatif uniquement et ne sauraient constituer des indications quant à l'allocation future.
- 9) Le partenaire de distribution peut se voir reverser jusqu'à la totalité des droits d'entrée éventuellement prélevés lors de la souscription de parts du fonds. Le montant effectivement reversé sera communiqué par le partenaire de distribution dans le cadre de la prestation de conseil en investissements. Ces dispositions s'appliquent également aux éventuels frais courants de distribution prélevés par la Société de gestion sur la commission forfaitaire et versés au partenaire de distribution. La commission forfaitaire englobe la commission de gestion, la commission d'administration et les frais de distribution prélevés jusqu'ici.
- 10) TFE (total des frais sur encours) : charges totales (hors frais de transaction) subies par le fonds au cours du dernier exercice fiscal. TFE applicable aux fonds de fonds : les frais imputés au fonds (hors frais de transaction). Dans la mesure où le fonds a détenu des parts d'autres fonds au cours de l'exercice fiscal (les « fonds cibles »), d'autres frais sont susceptibles de s'imputer au niveau des fonds cibles.

Disclaimer

Tout investissement comporte des risques. La valeur et le revenu d'un investissement peuvent diminuer aussi bien qu'augmenter et l'investisseur n'est dès lors pas assuré de récupérer le capital investi. ALLIANZ TRANSITION SECTEUR ACTIONS EUROPE est un fonds de droit français. La volatilité (soit les fluctuations de la valeur) des unités/parts du compartiment peut être très élevée. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Si la devise dans laquelle les performances passées sont présentées n'est pas la devise du pays dans lequel l'investisseur réside, l'investisseur doit savoir que, du fait des fluctuations de taux de change entre les devises, les performances présentées peuvent être inférieures ou supérieures une fois converties dans la devise locale de l'investisseur. La présente communication est exclusivement réservée à des fins d'information et ne constitue pas une offre de vente ou de souscription, ni la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Les fonds et les instruments mentionnés ici peuvent ne pas être proposés à la commercialisation dans toutes les juridictions ou pour certaines catégories d'investisseurs. Cette communication peut être diffusée dans les limites de la législation applicable et n'est en particulier pas disponible pour les citoyens et/ou résidents des États-Unis d'Amérique. Les opportunités d'investissement décrites ne prennent pas en compte les objectifs spécifiques d'investissement, la situation financière, les connaissances, l'expérience, ni les besoins spécifiques d'une personne individuelle et ne sont pas garanties. La société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à la réglementation applicable en matière de dé-notification. Les avis et opinions exprimés dans la présente communication reflètent le jugement de la société de gestion à la date de publication et sont susceptibles d'être modifiés à tout moment et sans préavis.

Certaines des données fournies dans le présent document proviennent de diverses sources et sont réputées correctes et fiables à la date de publication. Les conditions de toute offre ou contrat sous-jacent, passé, présent ou à venir, sont celles qui prévalent. Afin d'obtenir une copie gratuite du prospectus, des statuts de la société ou de règlements, de la valeur liquidative quotidienne des fonds, des derniers rapports annuels et semestriels et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) en Français, veuillez contacter la société de gestion Allianz Global Investors GmbH au pays de domicile du compartiment au France ou la société de gestion par email au regulatory.allianzgi.com ou par voie postale à l'adresse indiquée ci-dessous. Merci de lire attentivement ces documents, les seuls ayant effet à l'égard des tiers, avant d'investir. Ceci est une communication publicitaire éditée par Allianz Global Investors GmbH, www.allianzgi.com, une société à responsabilité limitée enregistrée en Allemagne, dont le siège social se situe Bockenheimer Landstrasse 42-44, 60323 Francfort/M, enregistrée au tribunal local de Francfort/M sous le numéro HRB 9340 et agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (www.bafin.de). Le Résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais, français, allemand, italien et espagnol sur <https://regulatory.allianzgi.com/en/investors-rights>. Allianz Global Investors GmbH a constitué une succursale en France, Allianz Global Investors GmbH, Succursale Française, www.allianzgi.fr, partiellement soumise à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org). La reproduction, publication ou transmission du contenu, sous quelque forme que ce soit, est interdite ; excepté dans les cas d'autorisation expresse d'Allianz Global Investors GmbH.